

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 16 mars 2024

CANNE : RÉCOLTE 2024

Le président du conseil régional, le président du conseil départemental et le préfet de la région Guadeloupe souhaitent rappeler la nécessité économique du démarrage sans délai de la campagne de coupe de la canne.

Dans le prolongement de la convention signée l'année dernière qui avait permis d'augmenter significativement le prix à la tonne, ils soulignent les nouvelles avancées pour la campagne 2024 :

- versement de la prime bagasse quasi intégralement aux planteurs,
- mise en place d'un intéressement aux bénéfices réalisés par l'industriel sur l'ensemble des produits qu'il transforme,
- engagement à réviser la formule de calcul de la richesse afin de valoriser ces différents produits.

Le président du conseil régional, le président du conseil départemental et le préfet de la région s'engagent à ce que ce travail soit conduit d'ici fin juin et se traduise pour la campagne 2024 et s'y impliqueront personnellement.

Ce travail prendra nécessairement quelques semaines et ne doit pas conduire à différer le lancement de la campagne.

Contacts presse :

Conseil Régional, Mme Karel CLOTAIRE : 0690 31 16 48
Conseil Départemental, M Younid COUPAN : 0690 26 34 12
Préfecture, Mme Anna GOUTTENOIRE : 06 90 58 80 59